


## L'avenir des forêts françaises déchaîne passions et polémiques

**Les écologistes craignent une surexploitation des massifs afin de répondre à la demande croissante en bois. M. Sarkozy doit s'exprimer le 28 avril**

 **L**a forêt française n'est pas menacée, sa superficie a doublé en un siècle et elle progresse encore de 10 000 hectares en moyenne par an. " A ceux qui en doutent, le directeur général de l'Office national des forêts (ONF), Pascal Viné, a envoyé un message très clair, mardi 26 avril, lors d'une conférence de presse. La vigueur de cette dénégation est à la hauteur de la controverse qui anime depuis plusieurs mois le monde forestier.

Des élus de communes forestières et des agents de l'Office ont été les premiers, début février, à sonner l'alerte en révélant le contenu d'une note confidentielle émanant du ministère de l'économie sur " *les pistes de réforme de la politique forestière française* " dans laquelle ils voyaient les prémices d'une privatisation de la gestion des forêts communales. Et, ce faisant, " *la fin d'une gestion équitable et durable* " du domaine public, selon les termes du secrétaire général de la CGT-Forêts, Pascal Leclercq.

Les écologistes leur ont emboîté le pas en s'inquiétant du développement anarchique de la filière bois pour répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement. " *Une pause est urgente afin de faire l'état des lieux des nouvelles consommations de bois et de la ressource réellement disponible* ", avait réclamé Sébastien Genest, de France nature environnement, en mettant en garde contre une surexploitation de la forêt.

Face à ces critiques, le ministre de l'agriculture, Bruno le Maire, a tenté de ramener le calme en rejetant l'hypothèse d'une privatisation partielle de l'ONF. Cela n'a pas suffi. Et toutes les supputations continuent de circuler sur le cahier des charges que pourrait fixer le futur contrat entre l'Etat et l'ONF sur la période 2012-2016.

Il est en cours de négociation et sa signature est prévue à la fin du mois de juin. C'est alors que seront connus les objectifs de production des forêts domaniale et communale qui représentent un quart des superficies forestières nationales mais assurent 40 % de la production de bois.

Là encore, le directeur général de l'ONF s'est montré rassurant : pas question de demander à la forêt domaniale beaucoup plus qu'elle ne donne aujourd'hui. Sauf à remettre en cause le principe de gestion durable inscrit dans les missions de l'office. Pas question non plus d'enrésiner une forêt largement dominée par des feuillus (chênes, hêtres). C'est selon lui aux industriels de s'adapter à la forêt et non l'inverse...

### Efforts insuffisants

Pascal Viné estime au bout du compte qu'il est possible d'augmenter de 10 % la production des propriétés domaniales. Les marges sont plus grandes pour les forêts communales : la production pourrait être portée à 11 millions de m<sup>3</sup> à l'horizon 2016, contre un peu plus de 8 millions actuellement.

Mais, ces efforts ne suffiront pas à atteindre les objectifs du Grenelle qui mise pour un tiers sur le bois pour doter la France de 20 % d'énergies renouvelables d'ici à 2020. Pour répondre au "*produire plus*" édicté par Nicolas Sarkozy, les yeux se tournent donc vers la forêt privée. "*Depuis trente ans, nous surstockons le bois au lieu de l'exploiter*" reconnaît Pierre Ducray, directeur de l'Union de la coopération forestière française, qui représente un quart de la propriété privée.

Les raisons en sont connues : propriétés morcelées, faible rentabilité de l'exploitation... "*Il est très difficile de convaincre les propriétaires. Beaucoup restent dans une logique patrimoniale*", poursuit-il. Sauf à les y encourager financièrement.

C'est ce que devrait demander la Fédération des forestiers privés de France au chef de l'Etat à l'occasion de son déplacement à Eggletons (Corrèze), jeudi 28 avril. Mais la rigueur budgétaire que traduit l'âpre débat autour de la dotation que verse l'Etat à l'ONF, laisse peu de place à la générosité publique.

Faute de parvenir à structurer une véritable économie du bois, le paradoxe français - détenir le troisième massif forestier européen et afficher un déficit commercial abyssal de 5 milliards d'euros sur la filière en 2009 - risque donc de s'aggraver. Car de tous côtés - bois, énergie, construction... - la demande s'envole. Faute d'avoir été bien préparés, les objectifs vertueux du Grenelle de l'environnement pourraient ainsi contribuer à creuser un peu plus le déficit commercial tout en alimentant la déforestation que l'on prétend ailleurs combattre.

**Laurence Caramel**

© Le Monde

---

◀ **article précédent**

**Les coquilles Saint-Jacques du Chili...**

**article suivant** ▶

**La France en quête d'une politique...**